

Circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994

(Education nationale : bureau DLC A3)

Texte adressé aux recteurs d'académie, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation, aux inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive, aux chefs d'établissement.

Organisation et évaluation des épreuves d'éducation physique et sportive aux baccalauréats, BT, BEP et CAP pour les candidats handicapés physiques et les inaptes partiels.

NOR : MENL9400645C

Au regard de la loi sur l'intégration des personnes handicapées de 1975 et de la Charte européenne du sport pour tous de 1987 qui précise que « le sport est un facteur essentiel de réadaptation et d'intégration » et qu'il faut offrir « une éducation physique et sportive effective aux enfants handicapés fréquentant les écoles », il est souhaitable que tous les élèves soient acceptés dans les cours d'éducation physique et sportive.

La présente circulaire réaffirme la nécessité de respecter le droit des handicapés physiques et des inaptes partiels à ne pas être exclus et répond à l'obligation de la pratique de l'éducation physique et sportive par tous les élèves. L'attention des médecins de santé scolaire, des parents, des inspecteurs pédagogiques régionaux, des chefs d'établissement, des enseignants est attirée sur l'importance de l'éducation physique et sportive pour l'épanouissement et l'autonomie de ces jeunes. L'enseignant d'éducation physique et sportive est celui qui, de par sa formation et son rôle, a de réelles chances de les aider à la réussite de leur intégration pour une meilleure insertion sociale.

Les handicapés ont les mêmes besoins que les autres et, malgré certaines inaptitudes physiques, ils ont des potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer. Ils doivent aussi, tout comme les valides, bénéficier d'un enseignement de l'éducation physique et sportive pour voir leurs efforts récompensés lors des examens nationaux.

Cette circulaire a pour objet de préciser l'autorisation médicale requise pour participer, les classifications de handicap et les tables de cotation spécifiques d'un certain nombre d'épreuves. Elle donne quelques consignes de sécurité et apporte des informations sur certaines déficiences afin qu'elles soient prises en compte lors de l'évaluation.

L'AUTORISATION MÉDICALE

Depuis 1980, des décrets et circulaires permettent aux candidats handicapés physiques de se présenter aux épreuves aménagées d'éducation physique et sportive des examens scolaires.

Les décrets n°s 88-977 du 11 octobre 1988 (BO n° 39 du 17 novembre 1988, RLR 930-1) et 92-109 du 30 janvier 1992 (BO n° 11 du 12 mars 1992, RLR 933-0) redéfinissent les modalités de prise en compte des contre-indications à la pratique de l'éducation physique et sportive et font apparaître les notions d'inaptitudes partielles ou totales et d'adaptation de la pratique aux possibilités individuelles des élèves.

La circulaire n° 90-107 du 17 mai 1990 (BO n° 25 du 21 juin 1990, RLR 930-1) rappelle que les nouvelles modalités d'évaluation ont permis d'élargir la gamme des activités proposées et d'intégrer dans la notation des critères autres que la seule performance sportive : « Cette dimension pédagogique, qui donne à la discipline l'intégralité de son caractère éducatif, implique la participation de tous les élèves aux cours d'EPS y compris les handicapés ».

Pour être autorisés à se présenter aux épreuves aménagées d'éducation physique et sportive des examens du second degré, ces candidats doivent avoir été reconnus handicapés physiques ou déclarés inaptes partiels par certificat médical. L'arrêté du 13 septembre 1989 (BO n° 38 du 26 octobre 1989, RLR 930-1) propose un modèle de certificat médical sur lequel le médecin précisera, dans le respect du secret médical, toutes indications utiles permettant d'adapter la pratique de l'éducation physique et sportive aux possibilités de l'élève.

LA CLASSIFICATION DU CANDIDAT

La classification des élèves par handicap permet de proposer aux candidats des niveaux de difficultés compatibles avec leurs possibilités motrices et perceptives. Le candidat est préalablement classé par un médecin de santé scolaire ou de la commission départementale d'éducation spéciale (CDES), en accord avec l'élève et l'enseignant de sa classe, dans un groupe selon ses déficiences. Il peut être considéré comme grand handicapé s'il est classé dans un des groupes FE, F1 ou D1. Le chef d'établissement lui remettra en début d'année, une ou deux fiche(s) d'évaluation (annexes 1 à 21) correspondant à son groupe. Pour les candidats individuels, ces fiches et les renseignements complémentaires leur seront fournis par l'inspection académique.

UN MÊME EXAMEN POUR TOUS

L'article 11 de l'arrêté du 24 mars 1993 (BO n° 24 du 8 juillet 1993, RLR 933-6) et la circulaire n° 94-007 du 12 janvier 1994 (BO n° 3 du 24 janvier 1994, RLR 933-6), relatifs aux épreuves d'éducation physiques et sportive des examens, prévoient que pour les handicapés physiques et les inaptes partiels, ces épreuves devront respecter les mêmes principes et modalités que pour les autres candidats, mais qu'elles pourront donner lieu aux adaptations nécessaires.

Les objectifs de toutes les activités, les règlements et l'évaluation de la maîtrise d'exécution sont les mêmes que pour les élèves valides. Les précisions concernant les épreuves spécifiques sont indiquées ci-dessous ou sur les fiches d'évaluation. Pour les épreuves en fauteuil, il est nécessaire de se reporter aux règlements de la Fédération française handisport.

UN PROJET INDIVIDUEL

Il est souhaitable d'établir un projet individuel en collaboration avec l'élève. Le projet pédagogique tiendra compte du rythme du candidat et du fait que certains apprentissages favorisent la mise en place de compensations et contribuent ainsi à des progrès à la fois sur le plan utilitaire et sur celui du développement de la personne.

Par exemple :

Déficients visuels (DV) : L'affinement des perceptions et leurs capacités d'utilisation doivent être privilégiés lors de l'apprentissage. L'évaluation devra en tenir compte. Les prises d'information des DV peuvent être :

1. A dominante auditive pour fournir :

a) La direction (saut en longueur, course de vitesse, tor-ball, hand-ball) ;

b) Le sens des masses et des obstacles utilisé pour la construction de l'espace et la détection de l'adversaire (basket-ball, hand-ball) ;

c) Le rythme (aviron).

2. A dominante tactile plantaire pour s'orienter (lancers, tor-ball, basket-ball, hand-ball) ou tactile manuelle pour explorer (utilisation de la potence de visée pour le tir à l'arc), pour se repérer (basket-ball, tor-ball), etc.

Handicapés moteurs en fauteuil roulant : L'aisance des déplacements et la maîtrise du fauteuil seront toujours valorisées car elles sont la base de leur autonomie dans la vie quotidienne. Par exemple : trouver et maintenir l'équilibre sur les deux roues arrière du fauteuil est indispensable pour être capable de monter et de descendre les trottoirs sans aide.

L'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Les candidats scolarisés sont évalués en contrôle en cours de formation selon les mêmes modalités que les candidats valides et l'on se reportera le plus souvent possible aux textes généraux.

Dans le cas où une activité autorisée par le médecin de santé scolaire ou de la CDES, ne pourrait être organisée dans le cadre des cours d'EPS de l'établissement (ex. : la natation), il sera possible sous la responsabilité du chef d'établissement et de l'enseignant responsable de la classe fréquentée par l'élève, d'envisager une organisation permettant la préparation du candidat dans une structure différente (par ex. : un autre établissement, l'association sportive...).

Celui-ci pourra toutefois participer aux activités de sa classe et en particulier à celles relatives aux connaissances et savoirs liés à la pratique des activités et à la gestion de la vie physique. L'enseignant de la classe proposera la note finale.

A titre transitoire, cette éventualité devant rester l'exception, les candidats handicapés physiques (et non les inaptes partiels) dont les conditions de scolarisation ne permettraient pas la mise en œuvre du contrôle en cours de formation pourront se présenter à l'examen terminal. Dans ce cas, le candidat sera classé par le médecin de santé scolaire. L'établissement lui fournira la fiche d'évaluation correspondant à son groupe et les informations complémentaires et recherchera, en collaboration avec les parents, des solutions pour sa préparation à l'examen. Lors de son inscription, le candidat optera pour trois épreuves (deux pour les grands handicapés) choisies dans la liste des activités proposées aux valides ou dans la liste des activités spécifiques proposées chaque année par le recteur.

LES FICHES D'ÉVALUATION (ANNEXES 1 A 21)

Elles sont utilisables sur le terrain pour le contrôle en cours de formation et pour l'examen terminal. Elles indiquent dans chaque groupe, le nombre minimum d'épreuves à réaliser par le candidat. Ces fiches présentent un large éventail d'épreuves testées à l'échelon national et qui peuvent être réalisables par des élèves handicapés physiques et par des inaptes partiels. Elles ne sont pas limitatives.

Les candidats *inaptes partiels* (IP) ont les mêmes tables de cotation que les valides (cf. annexes 20 et 21), mais ils peuvent remplacer une épreuve du projet pédagogique par une autre, si possible dans la même activité, en accord avec l'enseignant.

Lorsque le candidat présente plusieurs épreuves dans trois activités, on fera la moyenne des notes de ces épreuves dans chacune des activités. Si le candidat ne peut présenter des épreuves que dans une seule activité, la moyenne des notes de ces épreuves sera calculée sur 15 points + 5 points pour les connaissances d'accompagnement.

EXPLOITATION DES RÉSULTATS


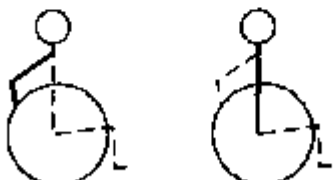



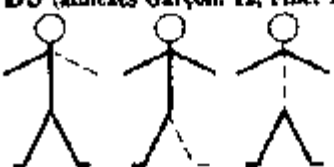
Afin d'établir un bilan précis et d'assurer un suivi statistique, il sera fait une copie de la fiche d'évaluation des candidats indiquant les groupes, les épreuves choisies, les notes obtenues à la maîtrise de l'exécution et les indices relatifs aux performances. Ces copies seront adressées chaque année par la commission départementale, avec les observations éventuelles du professeur coordonnateur ou du président du jury, à l'inspection pédagogique régionale pour être transmises à l'inspection générale.

(BO n° 15 du 14 avril 1994.)

<p>SIGNALE : Certaines références à des lois, règlements ou instructions contenues dans le présent texte sont susceptibles d'avoir été abrogées et, le cas échéant remplacées, par des références nouvelles (codes, lois, règlements ou instructions postérieurs).</p>

A. LES CLASSIFICATIONS

Un candidat handicapé moteur pratiquant des activités en milieu terrestre: en fauteuil électrique (FE), en fauteuil à propulsion manuelle ou podale (F1, F2, F3) ou debout (D1, D2 ou D3) et en milieu aquatique (G1, G2, G3 ou G4) aura respectivement deux classifications. Un candidat pratiquant des épreuves debout et en fauteuil roulant aura deux fiches (F1 = D1; F2 = D1 ou D2; F3 = D3).

GROUPES DE HANDICAP	CARACTÉRISTIQUES	Exemples
1. CANDIDATS PRATIQUANT EN FAUTEUIL ROULANT		
FE (annexe 1)	- Candidat utilisant habituellement le fauteuil électrique comme mode de déplacement.	
F1 (annexes Garçon: 2, Fille: 3) 	- Peu de capacités motrices des membres supérieurs et inférieurs, peu de préhension des mains et peu d'équilibre du tronc. Ces candidats se déplacent en fauteuil roulant à propulsion manuelle ou podale	<i>Tétraplégiques; handicapés des membres supérieurs et membres inférieurs; Infirmités Motrices Cérébrales (IMC) athétosiques ou spastiques; hémiplegiques; myopathes; troubles cérébelleux, etc...</i>
F2 (annexes Garçon: 4, Fille: 5) 	- Bonne motricité des membres supérieurs mais peu d'équilibre du tronc - Motricité incomplète des membres supérieurs mais bon équilibre du tronc.	<i>Paraplégiques et poliomyélitiques sans abdominaux (lésion colonne vertébrale (CV) de niveau métamérique D4 à D10); IMC avec bons membres supérieurs mais problèmes d'équilibre du tronc; candidats corsetés ou greffés CV; etc...</i>
F3 (annexes Garçon: 6, Fille: 7) 	- Bonne motricité des membres supérieurs, bon équilibre du tronc en fauteuil.	<i>Paraplégiques et poliomyélitiques avec bons abdominaux (lésion colonne vertébrale D11 et mains); IMC avec bons membres supérieurs et abdominaux; amputés membres inférieurs pratiquant en fauteuil roulant; etc...</i>
2. CANDIDATS PRATIQUANT DEBOUT		
D1 (annexes Garçon: 8, Fille: 9) 	- Handicap membres inférieurs et membres supérieurs et problèmes d'équilibre.	<i>IMC athétosiques ou spastiques; quadriplégiques; certains poliomyélitiques; myopathes debout; nanisme; troubles cérébelleux; etc.....</i>
D2 (annexes Garçon: 10, Fille: 11) 	- Handicap léger des membres inférieurs gênant la course et les prises d'élan et handicap train supérieur - Handicap membres inférieurs et atteinte légère du bras lanceur.	<i>IMC spastiques; hémiplegiques; lésés; arthrogryposes; amputés; handicaps asymétriques membres inférieurs, membres supérieurs; arthrosés; traumatisés crâniens; etc...</i>
D3 (annexes Garçon: 12, Fille: 13) 	- Handicap léger membres inférieurs avec possibilité d'élan + bons bras supér. - Bons membres inférieurs mais handicap d'un bras - Problèmes de tronc - Handicap fonctionnel avec incoordination - Déficience respiratoire sévère	<i>Scoliose avec corset; poliomyélitiques légers; amputés un bras ou tibial appareillés; IMC légers; cardiopathies; déficients auditifs "profonds" avec atteinte de l'oreille interne (troubles de l'équilibre et de la coordination); etc....</i>

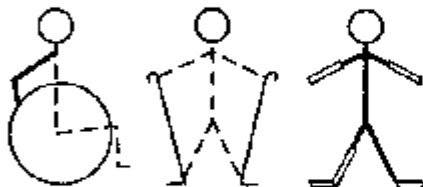
3. CANDIDATS PRATIQUANT DANS L'EAU

G1 (ann. Garçon: 1 ou 2, Fille: 1 ou 3)



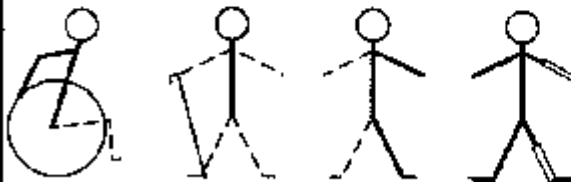
- Atteinte au niveau de trois ou quatre membres et du tronc, se déplacent obligatoirement en fauteuil roulant
- Amputations sévères au niveau des quatre membres (au-dessus des coudes et des genoux)

G2 (ann. Garçon: 4 ou 8, Fille: 7 ou 9)



- Atteinte de deux membres et du tronc, se déplacent avec deux cannes avec difficulté ou en fauteuil
- Marchant sans cannes avec atteinte motrice sévère des quatre membres (coordination neuro-motrice défectueuse)
- Amputations sévères au niveau de trois membres (au-dessus des coudes et des genoux) ou de l'extrémité des quatre membres (entre cheville et genoux et entre poignet et coude).

G3 (ann. Garçon: 6 ou 8, Fille: 7 ou 11)



- Atteinte des membres inférieurs exclusivement, se déplacent en fauteuil roulant
- Se déplaçant aisément avec une ou deux cannes
- Marchant avec une atteinte motrice (coordination neuro-motrice défectueuse) de deux membres d'un seul côté
- Amputation totale ou partielle (minimum poignet ou cheville) au niveau de deux membres.

G4 (annexes Garçon: 12, Fille: 13)



- Marchant sans canne avec atteinte motrice au niveau de un ou des deux membres inférieurs
- Marchant sans canne avec atteinte motrice légère des quatre membres (coordination neuro-motrice défectueuse)
- Amputation au niveau d'un seul membre (minimum poignet ou cheville)

4. CANDIDATS DEFICIENTS VISUELS

DV1 (annexes Garçon: 14, Fille: 15)

Non-voyant: Acuité visuelle AV = 0*

DV2 (annexes Garçon: 16, Fille: 17)

Mal-voyant: AV < 1/50**

DV3 (annexes Garçon: 18, Fille: 19)

Mal voyant: 1/10 ≥ AV > 1/50**

* Il y a lieu également de tenir compte du caractère congénital ou acquis de la cécité.

** Référence à l'acuité visuelle de loin pour le meilleur œil, mais on appréciera d'autres critères sur le terrain (altération du champ visuel, mauvaise adaptation à la lumière, etc...). Le candidat pourra donc changer de groupe pour certaines activités. Ex: Un DV2 ou un DV3 qui présente un champ visuel tubulaire est peu handicapé lors d'une course de vitesse, mais très gêné lorsqu'il pratique les sports collectifs.

5. INAPTES PARTIELS

IP (annexes Garçon: 20, Fille: 21)

- Candidat valide déclaré: inapte partiel temporaire ou définitif
- Déficient sensoriel
- Déficient organique.

Le certificat médical* précisera le type d'incapacité.

- * BO n°39 du 17 nov. 88
- BO n°38 du 26 oct. 89
- BO n°25 du 21 juin 90
- BO n°11 du 12 mars 92

Scoliotiques sans corset; postopératoires d'un genou en cours de récupération; épiphysites de croissance CV; handicapés de main empêchant les lancers; certains asthmatiques; spasmodiques sévères; cardiopathies légères; déficients auditifs sévères mais sans troubles de l'équilibre; déficients visuels de 1 à 4/10 pour le meilleur œil; etc...

B. EPREUVES CÔTÉES À BARÈME NATIONAL DANS LE DOMAINE DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES EN MILIEU STABLE.

I. ATHLETISME

1. COURSES EN FAUTEUIL ROULANT:

Départ roues avant derrière la ligne, arrivée roues avant passant sur la ligne. On tiendra compte de la qualité du matériel qui influe sur la performance d'une manière importante (par exemple: utilisation d'un fauteuil de course ou d'un fauteuil polyvalent).

Il est à noter que pour les handicapés en fauteuil, les masses musculaires mises en jeu sont moins importantes, donc la dépense énergétique lors des épreuves est également moins importante. La quantité de travail et l'intensité des exercices proposés aux élèves en fauteuil entraînés pourra être supérieure à celle des élèves valides.

A l'image de la notion de gainage du bassin exigée chez les athlètes valides, il sera porté attention à la *stabilité du point d'appui* des membres supérieurs (axe des épaules) ainsi que sur le tronc qui devra subir le *minimum de mouvements parasites*.

2. LANCERS EN FAUTEUIL

Tenir ou fixer le fauteuil au sol durant l'action de lancer pour avoir un bon appui au sol. Pour compenser ses déficiences abdominales, le candidat peut saisir son accoudoir ou saisir une roue de son fauteuil pour ramener le buste vers l'avant face à l'aire de lancer ou utiliser une sangle abdominale pour maintenir son buste. Il n'est pas autorisé à se soulever de son siège durant l'action de lancer, même si ses aptitudes le lui permettent.

Pour la maîtrise d'exécution, on évaluera le compromis idéal entre l'*augmentation du chemin de lancer* et la *vitesse d'exécution* en fonction du handicap.

3. ATHLÈTES DEBOUT

- **DEFICIENTS VISUELS** *Guidage vitesse:* bips sonores réguliers depuis l'arrivée ou voix tous les 30m ou course avec guide, liaison par cordelette 50cm.; *guidage endurance:* courir à droite d'un camarade plus endurant sans le tenir, ou courir en le tenant à l'épaule, au coude ou liaison par cordelette.

- **HANDICAPES MOTEURS** Les candidats amputés des membres inférieurs ou appareillés devront bénéficier d'un programme de travail allégé du fait des blessures fréquentes au niveau du moignon occasionnées par un travail trop long, surtout par temps chaud.

Pour la maîtrise de l'exécution, d'une manière générale, le travail de l'*amplitude gestuelle* et la *coordination motrice* seront des facteurs essentiels de progrès. Pour les handicaps associés qui rendent difficile, dans un premier temps l'appréciation fine des aptitudes et des inaptitudes, on pourra porter son attention sur certains points clef. Par exemple: en lancer, l'*appréciation de la trajectoire de lancer* permet d'*appréhender les placements et les déplacements* réalisés; en course, l'*équilibre dans sur le plan du rythme* que des attitudes de l'athlète permet une évaluation globale des capacités d'exécution et de gestion.

II. LES ÉPREUVES DANS L'EAU

1. ÉPREUVES CHRONOMÉTRÉES, NAGE DE DURÉE ET SAUVETAGE:

HANDICAPÉS MOTEURS: Pour l'évaluation de la maîtrise d'exécution des parcours nagés, il est souhaitable, dans la majorité des cas et tout en tenant compte du handicap, de porter l'attention sur la maîtrise de la respiration qui permet, grâce à de bons appuis, de maintenir un équilibre de nage proche de l'horizontale. Pour les plus grands handicapés, outre une certaine maîtrise de la respiration, on jugera comment le sujet utilise au mieux sa motricité restante.

Exemples liés au handicap: un hémiplégique, pour évoluer sur le dos, pourra prendre avec la main valide le bras paralysé et l'entraîner en arrière pour qu'il puisse agir sur l'eau; un paraplégique (paralytie des membres inférieurs) pour maintenir une évolution en papillon pourra inspirer tous les deux, trois, voire quatre cycles de bras. En crawl, on pourra inspirer tous les un et demi, deux, trois cycles de bras ou trois, quatre voire cinq, six temps; un IMOC (infirmité motrice d'origine cérébrale) de forme atétosique (qui a des contractions involontaires) pourra faire une nage hybride pour évoluer en nage ventrale.

Pour les paraplégiques, éviter tout frottement des fessiers sur le bord de la piscine et des pieds sur le fond (peau très fragile).

DÉFICIENTS VISUELS (DV): Pour l'évaluation de la maîtrise d'exécution apprécier: a) pour les nages chronométrés la maîtrise de la respiration, la coordination des mouvements en étant plus tolérant avec les aveugles congénitaux, l'efficacité des appuis, b) pour les nages de durée les mêmes éléments ainsi que le dosage des efforts, c) pour le sauvetage le maintien constant hors de l'eau de la tête du mannequin quelle que soit la technique utilisée.

Quelques précautions s'imposent afin d'assurer une sécurité optimale: a) départ dans l'eau pour les DV (présentant un glaucome ou un risque de décollement de rétine), b) pour les virages ou l'arrivée, toucher le nageur avec une planche ou une perche avant le mur pour éviter les chocs (particulièrement sur le dos ou en papillon), c) pour l'épreuve de sauvetage donner le top de plongée lorsque le nageur arrive à 3m. de la verticale où se trouve le mannequin (DV1 et DV2).

2. EVOLUTION DANS L'EAU

Le candidat effectue un enchaînement dans l'eau d'une durée totale de 1 min. au moins. Durant l'épreuve aucune prise d'appui n'est tolérée. Le port de lunettes de natation est autorisé. L'évolution pourra être réalisée en musique en respectant scrupuleusement les normes de sécurité pour le transport et le branchement de la sonorisation.

Le nombre des exercices (choisis dans le tableau suivant) varie selon le groupe:

au moins 4 pour G1, 5 pour G2, 6 pour G3, 7 pour G4 et les IP.

Les exercices sont cotés:

A = 1pt, B = 1,5pts, C = 2pts, D=2,5pts

et le total des points donne la zone de performance (voir fiches d'évaluation); 2 points supplémentaires peuvent être ajoutés pour tout autre exercice réalisé à l'initiative de l'élève.

Pour la maîtrise de l'exécution, on évaluera l'aisance du candidat dans le milieu aquatique, la qualité de son enchaînement et sa capacité à le maintenir.

ELEMENTS D'EVOLUTION DANS L'EAU			N°	G 1	G 2	G 3	G 4	I P
Départ	par glissée ventrale ou dorsale.		1	C	B	B	A	A
	par plongeon ou saut vertical.		2	-	-	C	B	B
Maintien	en position dorsale ou ventrale	pendant au moins 5"	3	C	B	B	A	A
	du corps en position verticale (sustentation) tête non immergée	rotation totale du corps par la D ou par la G	4	D	C	C	B	B
Passage	de la position ventrale à la position dorsale	par demi vrille	5	D	C	C	B	B
	de la position dorsale à la position ventrale	par demi vrille	6	D	C	C	B	B
	de la position ventrale à la position dorsale	par renversement (soit une bascule du corps en arrière)	7	D	D	C	B	B
	de la position dorsale à la position ventrale	par redressement (soit une bascule du corps en avant)	8	D	C	B	B	B
Roulade	complète en avant	à la surface ou sous l'eau.	9	D	D	D	C	C
	complète en arrière		10	D	D	D	C	C
Déplacement	en position dorsale	par nage à propulsion simultanée	11	D	C	C	B	B
		par nage à propulsion alternative	12	D	C	C	B	B
	en position ventrale	par nage à propulsion simultanée	13	D	D	D	C	C
		par nage à propulsion alternative	14	D	C	C	C	C
	sur le ventre ou sur le dos	en propulsion inversée	15	D	C	C	B	B
	en immersion totale du corps	16	D	D	C	B	B	
Maintien position verticale	tête non immergée	un bras levé hors de l'eau.	17	-	-	C	B	B
		2 bras levés hors de l'eau.	18	-	-	D	C	C
		2 bras levés hors de l'eau avec rotation complète soit à droite, soit à gauche	19	-	-	D	D	C
Maintien position dorsale	élévation et maintien	d'une jambe fléchie hors de l'eau	20	-	-	C	B	B
		d'une jambe tendue hors de l'eau	21	-	-	D	C	C
Déplacement codifié	nage dos crawlé	sur 12,5 mètres	22	D	C	C	B	B
	nage crawl		23	D	C	C	C	C
	nage papillon		24	D	D	D	D	D
	nage brasse		25	D	D	D	C	C
Dépl non codifié	nage non codifiée ou hybride		26	D	C	C	B	B

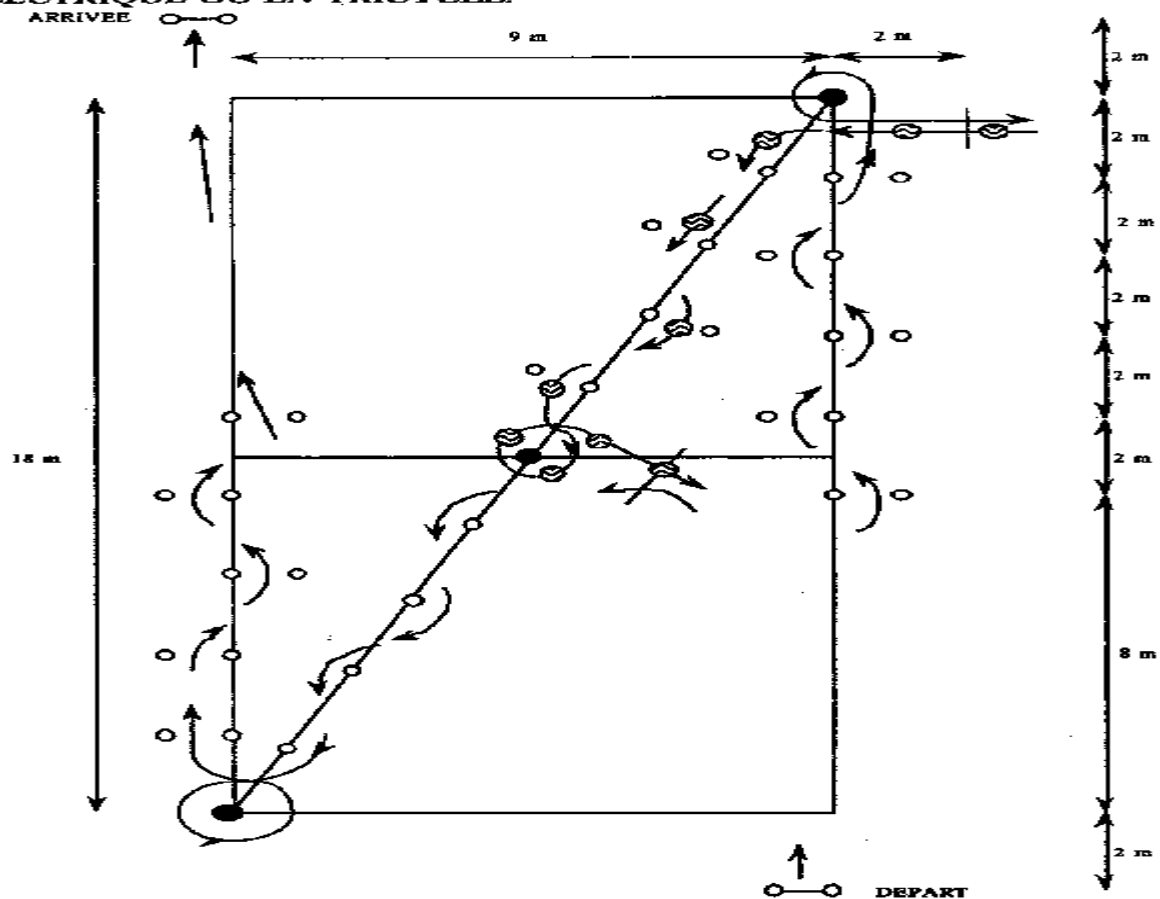
III LES EPREUVES SPECIFIQUES EN FAUTEUIL ROULANT

1. MAITRISE DE L'EQUILIBRE EN FAUTEUIL ROULANT *Prévoir une parade.*

Epreuve valorisant le maintien du fauteuil en équilibre. Le candidat choisit trois exercices dans trois familles différentes

ELEMENTS D'EQUILIBRE				F1	FE	F2	F3		F1	FE	F2	F3
Se maintenir à l'arrêt <i>pente naturelle (route, talus) ou artificielle (3 ou 4 plateaux 0,03 x 0,75 x 3m) reposant sur tapis ou plinth (% = haut support/long. du plateau)</i>	surface plane		en	-	-	-	-	en	C	-	-	-
	en devers sur une pente sur une ligne parallèle à la base de la pente	10%	4 roues	A	A	-	-	2 roues	D	-	A	-
		15%		B	B	-	-		-	-	B	A
		20%		C	C	A	-		-	-	C	B
		25%		D	D	-	-		-	-	D	C
30%		-	-	-	-	-	-	-	-	D		
Se déplacer 3m. en marche avant	surface plane		en	-	-	-	-	en	C	-	-	-
	en devers sur une pente idem	10%	4 roues	A	A	-	-	2 roues	D	-	A	-
		15%		B	B	-	-		-	-	B	A
		20%		C	C	-	-		-	-	C	B
		25%		D	D	A	-		-	-	D	C
30%		-	-	-	-	-	-	-	-	D		
Se déplacer 3 m. en marche arrière	surface plane		en	-	-	-	-	en	D	-	A	-
	en devers sur une pente idem	5%	4 roues	A	A	-	-	2 roues	-	-	-	-
		10%		B	B	-	-		-	-	B	A
		15%		C	C	-	-		-	-	C	B
		20%		D	D	A	-		-	-	D	C
25%		-	-	-	-	-	-	-	-	D		
Réaliser une rotation	départ et arrivée en devers sur la pente	5%	en 4 roues 1/2 tour	A	-	-	-	en 2 roues 1 tour	D	-	-	-
		10%		B	A	-	-		-	-	A	-
		15%		C	B	-	-		-	-	B	A
		20%		D	C	-	-		-	-	C	B
	idem	5%	en 4 roues 1 tour	B	A	-	-	2 roues 2 tours	-	-	-	-
		10%		C	B	-	-		-	-	-	-
		15%		D	C	-	-		-	-	-	-
		20%		-	D	-	-		-	-	D	C
25%							-	-		D		

3. SLALOM EN FAUTEUIL A PROPULSION MANUELLE, PODALE, ELECTRIQUE OU EN TRICYCLE.



Les plots sont placés sur un terrain de volley-ball. Longueur totale du slalom : 60 m ; intervalle entre les portes : 2 m. Largeur des portes = largeur du fauteuil ou du tricycle au sol + 5 cm de chaque côté.

→ marche avant.

← marche arrière.

○ plot

● plot de volte

/ Ligne de changement de direction à dépasser avec les 4 roues

Les flèches ne sont pas tracées au sol lors de l'épreuve. Le candidat peut utiliser un rétroviseur.

Si l'élève réalise le slalom entièrement en marche avant, le coefficient ne pourra dépasser 0,9, sauf pour les candidats en propulsion podale (parcours entier en marche arrière ou en marche avant) et les candidats présentant des difficultés de coordination importantes (par ex: IMC athétosiques).

Pour l'évaluation de la maîtrise de l'exécution, on appréciera la gestion du couple vitesse-précision du déplacement (conservation de la vitesse, sans toucher, ni déplacer les plots, ni faire d'erreur de parcours).

C. ACTIVITÉS À VISÉES ESTHÉTIQUES OU ARTISTIQUES

Ces épreuves pourront concerner l'évolution dans l'eau (cf B II 2), l'évolution gymnique en fauteuil, les épreuves de gymnastique sportive (sol, barres parallèles, barres fixes, mouton, cheval, poutre, anneaux), la gymnastique rythmique et sportive (GRS), la danse, etc.. Les candidats choisiront selon leur groupe, soit les éléments spécifiques ci-après ou ceux définis dans le projet d'établissement, soit les exigences réglementaires des valides (circulaire n°88 169 du 22 juin 1988, BO du 27 juillet 88) avec barèmes adaptés (cf fiches d'évaluation). Durant l'apprentissage et le passage des épreuves, il sera assuré une parade.

HANDICAPES MOTEURS: Les épreuves sont ouvertes sans distinction de sexe. Les D1 peuvent pratiquer debout ou en fauteuil (D1=F1). Pour la maîtrise de l'exécution, on conservera l'état d'esprit adopté pour les valides. Le principe fondamental de l'exercice proposé reste le même. Par exemple pour un D3 au sol : "tour enveloppé sur deux pieds (1/2 pointes)"; l'essentiel est de conserver le "tour enveloppé" et d'être tolérant sur les notions "2 pieds" et "1/2 pointes" en fonction du handicap (amputé, I.M.C....). Il faut tenir compte de la capacité du candidat à *utiliser ses possibilités fonctionnelles* et à négocier les prises de risque notamment au niveau du choix des difficultés. Pour les évolutions gymniques (en fauteuil, au sol ou aux agrès), on valorisera l'aisance motrice dans l'enchaînement des combinaisons d'éléments, le rythme, l'amplitude des actions, l'équilibre et le cran.

Pour la danse en fauteuil, on appréciera les capacités expressives du corps, l'utilisation de l'espace et de la sphère dynamique ainsi que la chorégraphie et sa symbolique.

DEFICIENTS VISUELS: Mêmes épreuves que les valides mais tables de notation spécifiques. Pour la maîtrise d'exécution prendre en compte les difficultés rencontrées par la plupart des DV1 et des DV2 en gymnastique au sol en raison de leurs problèmes d'équilibre. L'aisance corporelle sera généralement moins bonne chez l'aveugle congénital que chez l'aveugle récent, l'élaboration du schéma corporel n'ayant pu bénéficier de l'imitation visuelle.

INAPTES PARTIELS: Mêmes épreuves que pour les valides mais le candidat pourra remplacer une exigence par une autre.

I. EVOLUTION GYMNIQUE EN FAUTEUIL ROULANT

L'agrès est une ligne (5cm) de 10m de long, deux cercles de 1,20m de diamètre tracés à chaque extrémité servent de zone de départ et de zone d'arrêt. Le candidat effectue un enchaînement sur au moins deux longueurs en combinant cinq exercices ci-dessous (un dans chaque exigence, deux dans celles des rotations qui peuvent être répétées). L'évolution pourra être réalisée en musique. On appréciera la combinaison et l'enchaînement des éléments en un ensemble harmonieux et rythmé tout en conservant l'équilibre du fauteuil, la précision du déplacement et de l'arrêt dans un des deux cercles.

ELEMENTS EVOLUTION GYMNIQUE EN FAUTEUIL				N°	F1	FE	F2	F3
Déplacement en marche avant	en 4 roues	en chevauchant la ligne	sur 1 longueur	1	A	A	-	-
		une roue AV sur la ligne	sur 1 longueur	2	B	B	A	-
			sur 2 longueurs	3	C	C	B	A
		une roue AR sur la ligne	sur 2 longueurs	4	D	D	C	B
	en 2 roues	en chevauchant la ligne	sur 1 longueur	5	C	-	B	A
			sur 2 longueurs	6	D	-	C	B
		une roue sur la ligne	sur 1 longueur	7	-	-	D	C
			sur 2 longueurs	8	-	-	-	D
Déplacement en marche arrière	en 4 roues	en chevauchant la ligne	sur 1/2 longueur	9	A	A	-	-
			sur 1 longueur	10	B	B	-	-
		une roue AV ou AR sur la ligne	sur 1/2 longueur	11	C	C	A	A
			sur 1 longueur	13	D	D	B	B
	en 2 roues	en chevauchant la ligne	sur 1/2 longueur	14	C	-	A	A
			sur 1 longueur	15	D	-	B	B
		une roue sur la ligne	sur 1/2 longueur	16	-	-	C	C
			sur 1 longueur	17	-	-	D	D
Rotation	en 4 roues	en chevauchant la ligne	demi vrille	18	A	A	-	-
			vrille	19	B	B	-	-
			vrille et demie	20	C	C	A	A
			double vrille	21	D	D	B	B
	en 2 roues	une roue sur la ligne en conservant la même roue de pivot	demi vrille	22	C	-	A	A
			vrille	23	D	-	B	B
			vrille et demie	24	-	-	C	C
			double vrille	25	-	-	D	D
Rotation avec changement de roue de pivot sur la ligne	en 4 roues	de la marche AV	une boucle	26	A	A	-	-
		de la marche AR		27	B	B	-	-
		de la marche AV	double boucle	28	C	C	A	A
		de la marche AR		29	D	D	B	B
	en 2 roues	de la marche AV	une boucle	30	C	-	A	A
		de la marche AR		31	D	-	B	B
		de la marche AV	double boucle	32	-	-	C	C
		de la marche AR		33	-	-	D	D

II. LE SOL

Trois ou cinq éléments à enchaîner: FE, F1, F2, F3: éléments spécifiques ci-dessous; D2: éléments spécifiques ou ceux des valides (tout élément valide = D); D3: circulaire des valides de 1988 mais adaptée (élément valide A = C, B = D); DV: circulaire des valides de 1988, mais les tables de cotation sont adaptées (voir fiches d'évaluation), IP: idem valides mais possibilité de remplacer un élément par un autre.

Pour les paraplégiques éviter les frottements des fessiers et des pieds sur le sol (peau fragile).

ELEMENTS SPECIFIQUES SOL				N°	FE F1	F2	F3 D1	D2
Déplacements au plan incliné	en descente	rampé ventral et(ou) dorsal	AR (par pieds)	1	C	B	A	-
			AV (par la tête)	2	C	B	A	-
		quadrupédie	AV ou AR	3	C	B	A	-
		assis	en AV	4	D	C	-	-
	en montée	rampé	ventral	5	D	C	A	-
			dorsal	6	D	C	A	-
		quadrupédie		7	D	C	A	-
Déplacements	au sol	rampé ventral et(ou) dorsal	en AV (par tête)	8	C	B	A	-
			en AR (par pds)	9	D	C	B	A
		quadrupédie	en AV	10	D	C	B	A
			en AR	11	D	C	B	A
	à l'échelle horizont. 5 cm sol	rampé ventral	en AV	12	C	B	A	-
			en AR	13	D	C	B	A
		quadrupédie	en AV	14	D	C	C	B
			en AR	15	D	C	B	A
Déplacements en franchis- sement	franchir	une barre fixe un pliab	posée au sol	16	B	A	-	-
			30cm de haut	18	D	C	B	A
			60cm de haut	19	-	D	C	B
			1m de haut	20	-	-	D	C
Eléments en rotation	roulade AV	sur plan incliné (avec tapis mousse)	groupée	21	C	B	A	-
			écart	22	-	-	D	C
		au sol	groupée	23	D	C	B	A
			écart	24	-	-	D	C
	roulade AR	sur plan incliné (avec tapis mousse)	groupée	25	C	B	A	-
			écart	26	-	-	D	C
		au sol	groupée	27	D	C	B	A
			écart	28	-	-	D	C
	rotations longitudi- nales	sur plan incliné (tapis mousse)	en descendant	29	A	-	-	-
		au sol	en AV ou en AR	30	B	A	-	-
sur plan incliné léger		en montant	31	C	B	A	-	
Eléments de maintien	tenir 10"	assis ou à genoux assis		32	C	B	A	-
	assis	passer à genoux assis		33	D	C	B	-
	chandelle	groupée		34	-	-	C	B
		tendue		35	-	-	D	C
	trépied	groupé		36	-	-	C	B
	assis	écrasement facial		37	-	-	C	B
Eléments d'appui	position	assise		38	B	A	-	-
		quadrupédique		39	B	A	-	-
		assise - équilibre sur les mains		40	-	D	C	B
		quadrupédique	lever 1 main 10"	41	-	D	C	B
	appui	tendu renversé		42	-	-	D	D

III. BARRES PARALLELES

Trois ou cinq éléments à enchaîner. Cotation voir: II. Le sol

ELEMENTS SPECIFIQUES BARRES PARALLELES				N°	F2	F3	D2
Maintien 5"	en sus- pension	pieds au sol		1	A	-	-
		renversement du corps en AR, jambes:	groupées	2	-	-	C
			tendues	3	-	-	D
	appui brachial	corps tendu	sans appui des pieds	4	B	A	C
		pieds sur les barres, bassin:	sous les barres	5	-	-	A
			au niveau des barres	6	-	-	B
	appui tendu	bassin au niveau des barres		7	C	B	D
		assis jambes écart	au dessus des barres	8	-	-	C
		au siège amazone sur 1 barre		9	-	-	C
		cuisse au niveau des barres		10	D	C	-
		passer à l'appui tendu renversé		11	-	D	-
	trépiéd	jambes libres		12	-	D	-
Déplacement sur une longueur de barres (3m)	en sus- pension	vers l'AR, pieds au sol, action des mains:	alternative	13	A	-	-
			simultanée	14	B	-	-
		vers l'AR, pieds sur les barres, action des mains:	alternative	15	-	-	A
			simultanée	16	-	-	B
	appui tendu	balancer pour se placer à la position jambes écartées au dessus des barres	deux progressions:				
			- en AV	17	-	-	C
			- en AR	18	-	-	D
		balancer pour se placer à la position assis sur une barre	- en AV	19	-	-	C
			- en AR	20	-	-	D
		bassin au niveau des barres, action alternat. des mains, en pendulaire:	en AV	21	C	A	D
			en AR	22	D	B	-
		id, mais action simult. des mains:	en AV	23	D	B	-
			en AR	24	-	C	-
		cuisse au niveau des barres, act. alternat. des mains, en pendulaire:	en AV	25	-	B	-
			en AR	26	-	C	-
id, mais action simultanée des mains:	en AV	27	-	C	-		
	en AR	28	-	D	-		
Rotation	en sus- pension	pieds au sol, par transfert de prises sur les barres	demi tour	29	A	-	-
			demi t. à D et à G	30	B	-	-
			1 tour	31	C	-	-
			1 t. à D et 1 t. à G	32	D	-	-
		crochetage des pieds sur les barres	quart de tour	33	-	-	A
			demi de tour	34	-	-	B
		renversement en AR par dislocation, départ:	pieds sur les barres	35	-	-	C
			pied au sol	36	-	-	D
	de l'appui tendu	bassin au niveau des barres par transfert des appuis:	demi tour	37	-	A	-
			un tour	38	-	B	-
			un t. à D, un t. à G	39	-	C	-
		cuisse au niveau des barres par transfert des appuis:	demi tour	40	-	B	-
			un tour	41	-	C	-
		un t. à D, un t. à G	42	-	D	-	
	trépiéd	puis rouler vers l'avant	à l'appui brachial	43	-	D	-

ELEMENTS SPECIFIQUES BARRES PARALLELES (suite)				N°	F2	F3	D2
Balancer	appui brachial	effectuer	un balancer	44	A	-	A
			deux balancers	45	B	A	B
		passer à l'appui tendu		46	-	D	-
	appui tendu	effectuer	un balancer	47	D	C	D
			deux balancers	48	-	D	-
		passer à l'appui brachial		49	C	B	C
		balancer pour se placer position jambes écartées, sur les barres	en AV	50	-	-	C
			en AR	51	-	-	D
		balancer pour se placer position assis, sur une barre	en AV	52	-	-	C
en AR	53		-	-	D		
Sortie	lâcher	entre les barres	barres tenues	54	-	-	A
			barres non tenues	55	-	-	B
	assis sur 1 barre	saut et réception sur tapis, barres tenues		56	-	-	A
			avec demi vrille	57	-	-	B
		saut et réception sur tapis, barres non tenues		58	-	-	B
	de côté	au dessus d'une barre:	en AV ou en AR	60	-	-	C
			avec demi vrille	61	-	-	D

IV. LA BARRE FIXE

Trois ou cinq éléments à enchaîner. Cotation voir: II. Le sol

ELEMENTS BARRE FIXE (aide pour passer à l'appui)				N°	F2	F3	D2
Maintien 5"	en sus- pension	prise de mains libre		1	A	-	A
		traction des bras amener	au niv. de la barre: menton	2	B	A	B
			au niv. de la barre: épaules	3	C	B	C
	en appui	barre au niveau:	du bassin	4	D	C	D
			des cuisses	5	-	D	-
Déplac. latéral aller et re- tour sur 1 longueur de barre	en sus- pension	par transfert de prises:	en pronation	6	A	-	A
			en prise mixte	7	B	A	B
		croiser et décroiser les prises:	en pronation	8	C	-	C
			en prise mixte	9	D	B	C
	en appui	par transfert d'appui		10	D	C	D
Rotation ou change- ment de face	en sus- pension	départ en pronation	arrivée prise mixte, 1/2 tour	12	A	-	A
		départ prise mixte		13	B	-	B
		départ prise mixte, croiser et décroiser les prises	1/2 tour à G, 1/2 tour à D	14	C	A	C
			un tour à G (passage en pronation) puis tour à D	15	D	B	D
		de l'appui facial tendu	barre au niveau du bassin	bascule AV pour arriver en suspension	16	D	C
	barre au niveau des cuisses			17	-	D	-
	Balancer	en sus- pension	une prise d'élan		18	-	A
trois balancers				19	-	B	B
un demi tour après balancer				20	-	C	C
2 balancers avec 2 1/2 t				21	-	D	D
Sortie	en sus- pension	lâcher la barre	sans balancer	22	-	-	A
		lâcher la barre sur balancer	AR	23	-	-	B
			AV	24	-	-	C
			AV avec un 1/2 tour	25	-	-	D

V. LA POUTRE

Trois ou cinq éléments à enchaîner. Cotation voir II. Le sol *La poutre pourra être abaissée.*

ELEMENTS SPECIFIQUES POUTRE				N°	D	D
				2	3	
Entrée	mains sur la poutre, monter à l'appui tendu,	en posant un pied, jambe fléchie, impulsion:	sur tremplin ou mini-tramp	1	-	A
			sans tremplin	2	-	C
	mains sur la poutre, monter assis amazone autres entrées	appel deux pieds:	sur trempl. ou mini-tramp	3	-	B
			sans tremplin	4	-	C
		voir valides (B, C, D)		5	-	D
Maintien 2°	posit. latérale debout	sur deux pieds	> largeur d'épaule	6	A	-
			< largeur d'épaule	7	B	-
		pieds joints	8	C	-	
		sur un pied	l'autre décollé vers PAV	9	D	-
	position faciale debout	sur demi pointes		10	-	A
			une jambe dans le vide	11	-	B
		passer à la position:	accroupie	12	-	C
	posit. latérale debout	planche écart		13	-	C
	équilibre	fessier		14	-	D
	allongé en position	dorsale sur la poutre		15	-	D
Déplacement sur une longueur	posit. latérale debout	à D ou à G		16	A	-
		à D et à G		17	B	-
	position faciale debout	marCHE AV		18	C	-
		marCHE AV et AR		19	D	-
		marCHE AV	1/2 pointes	20	-	A
		marCHE AV et AR		21	-	B
		marCHE AV et AR,	sans changement de pieds	22	-	C
		2 soubresauts	avec changement de pieds	23	-	D
Change- ment de face rotation	posit. latérale debout	passer à la position faciale et revenir	à D ou à G	24	A	-
			à D et à G	25	B	-
	position faciale	demi tour		26	C	-
		un tour		27	D	-
		demi tour	sur demi pointes	28	-	A
		enchaîner 2 demi tours	dans le même sens	29	-	B
		accroupie demi tour		30	-	C
		debout,	un tour sur une jambe	31	-	D
		debout, 2 1/2 tours sauté enchaîné	dans le même sens	32	-	D
		Sortie	saut chandelle	simple		33
avec quart de tour				34	-	B
avec demi tour				35	-	C
de la station fente AV	poser les mains, recherche ATR		puis sortie costale	36	-	D

VI. LES ANNEAUX

Trois éléments à enchaîner. F3, D3: éléments spécifiques ci-dessous ou ceux du projet pédagogique.

ELEMENTS SPECIFIQUES ANNEAUX				N°	F3	D3
Travail en suspension	se maintenir	jambes:	tendues	1	A	A
			groupées	2	-	B
			à l'équerre	3	-	C
	effectuer	3 balancers	une prise d'élan	4	B	B
				5	C	C
	prendre	la position chandelle, jambes:	libres	6	D	-
			tendues	7	-	D
Travail en appui	tenir 5"	à l'appui	tendu	8	A	A
			groupé	9	-	B
			à l'équerre	10	-	C
	une croix de fer, angle bras-tronc à:	45°	11	C	C	
		90°	12	D	D	
	de l'appui tendu	passer à l'appui tendu renversé	tenir 5"	13	D	D
		passer à la suspension		14	B	B
	de la suspension	passer à l'appui tendu		15	-	D
Rotation	dislocation	à partir de la suspension	en AR	16	A	A
			en AV	17	B	B
		avec retour à la position départ	en AR	18	C	C
			en AV	19	D	D
Sortie	de la suspension lâcher des anneaux	d'une position de maintien		20	-	A
		sur balancer AR		21	-	B
		sur balancer AV	avec 1/2 tour	22	-	C
			sortie filée	23	-	D
		par renversement AR	après balancer AV	24	-	D

ANNEXE 1: EPREUVE AMENAGEE D'E.P.S. AUX EXAMENS DU SECOND DEGRE

Table de notation des épreuves spécifiques et d'évaluation des activités EXAMEN:

Candidat(e) handicapé(e) moteur en fauteuil électrique Fille ou Garçon FE: Milieu terrestre, G1: Milieu aquatique

Nom, Prénom:	Date de naissance:	Réserve au Médecin de santé scolaire ou CDES
Etablissement scolaire:	Série:	Classification(s):
Ville:	Code postal:	ACADEMIE:
		Type de handicap: Signature:
		Observations:

Le candidat présente des épreuves dans trois domaines d'actions différents, à défaut il devra réaliser au moins deux épreuves dans le ou les domaines qu'il peut pratiquer.
SLALOM: Réalisé en marche AV et en marche AR, si le candidat ne le réalise qu'en marche AV le coefficient ne peut dépasser 0,9. **ACTIVITES DE VISEE:** Cible réglementaire propre à chaque engin, graduée de 1 à 10. Distance entre la ligne de tir et le centre de la cible 4m. pour la sarbacane, 10m pour le tir à la cible. Le soutien de l'engin par une potence mobile est autorisé. Deux volées de 10 projectiles chacune donnent le total des points. Pour l'examen terminal, le candidat se présentera avec son matériel (engin, cible et potence).
SAUVEYAGE: départ dans l'eau, nager 12,5m puis guidage d'un objet flottant sur 12,5m.

	ENVIRONNEMENT STABLE										ACTIVITES EXPRESSIVES					AUTRES DOMAINES				
	Athlétisme	Evolut. en fauteuil cf B III			Activités de visée		Natation cf B II				cf B II et C					AP EX				
	Lancer roussin 400g m.	Slalom	Franchissement	Equilibre	Tir à la cible	Sarbacane**	50m NL	50 m NL	Sauvetage	Nage durée 10'	Nage durée 10'	Evol. de l'eau 4 élém pts	Evolut. gymnique 5 élém	Agrès 3616m	Agrès 5616m					
			pts	pts	Garçon	Fille		Garçon	Fille										
Maitrise exécution	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20
Z 1 C-1,2	7,26 et +	0'58" et -	3D	3D	180 et +	180 et +	1'45" et -	2'04" et -	-	2'30"	+	175m	150m	10 et +	5D	3D	5D			
Z 2 C-1,1..	7,25 5,45	0'59" 1'11"	1D 2C	1D 2C	179 150	179 150	1'46" 2'05"	2'05" 2'24"	2'31" 2'45"	174m 150m	149m 125m	9,3 8	4D 1C	1D 2C	4D 1C					
Z 3 C-1,0..	5,44 4,40	1'12" 1'25"		3C 3C	149 120	149 120	2'06" 2'40"	2'25" 2'57"	2'46" 3'00"	149m 125m	124m 100m	7,5 6	3D 2C	3C 2C	3D 2C					
Z 4 C-0,9..	4,39 2,77	1'26" 1'43"	1C 2B	1C 2B	119 90	119 90	2'41" 3'10"	2'58" 3'27"	3'01" 3'30"	124m 100m	99m 75m	5,3 4	5C	1C 2B	5C 5C					
Z 5 C-0,8..	2,76 1,10	1'44" 2'39"		3B 3B	89 40	89 40	3'11" 4'10"	3'28" 4'27"	guidage 5m ss limite tps	nager 6'	nager 6'	3,5 2,5	5B	3B 3B	5B 5B					
Z 6 C-0,7..	1,09 et -	3'00" et +		3A 3A	39 et -	39 et -	4'11" et +	4'28" et -	guidage 2m ss limite tps	- de 6'	- de 6'	2 et -	5A	3A 3A	5A 5A					
Maitr. exécut. x Coef																				

Contrôle en cours de formation: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Activité 3:/20 + Connaissances d'accompagnement: /20 = /80:4

ou Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Connaissances d'accompagnement: /20 = /60:3

Examen terminal: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 = /40:2

NOTE DEFINITIVE:/20

Cocher ou inscrire le nom des activités réalisées ainsi que les centièmes des coefficients. * Les coefficients sont majorés de 0,05 point si la performance réalisée se situe dans la moitié supérieure de la zone, ** Si incoordinations respiratoires, utiliser un système anti-retour de la fléchette (ex: goupille),¹ moyenne des épreuves.

Annexe 2: EPREUVE AMENAGEE D'B.P.S. AUX EXAMENS DU SECOND DEGRE

Table de notation des épreuves spécifiques et d'évaluation des activités EXAMEN:

Candidat handicapé moteur en fauteuil roulant **Garçon** **F1: Milieu terrestre, G1: Milieu aquatique**

Nom, Prénom:	Date de naissance:	Réserve au Médecin de santé scolaire ou CDES
Etablissement scolaire:	Série:	Classification(s):
Ville:	Code postal:	ACADEMIE:
		Type de handicap:
		Signature:
Observations:		

Le candidat présente des épreuves dans trois domaines d'actions différents, à défaut il devra réaliser au moins deux épreuves¹ dans le ou les domaines qu'il peut pratiquer.
ENDURANCE: rouler d'une manière soutenue, régulière et sans temps d'arrêt. **ACTIVITES DE VISEE:** Cible réglementaire propre à chaque engin, graduée de 1 à 10. Distance entre la ligne de tir et le centre de la cible 3m pour la sauterie, 10m pour le tir à la cible ou à l'arc. Le soutien de l'engin par une potence mobile est autorisé. Deux volées de 10 projectiles chacune donnent le total des points. Pour l'examen terminal, le candidat se présente avec son matériel (engin, potence et cible). **JAVELOT DE PRECISION (400g):** 5 cercles concentriques tracés à la chaux (2,50m pour le plus grand cercle), intervalles cotés de 1 à 5, cible à 5m de la ligne de lancer, 10 lancers donnent le total des points. **SAUVETAGE:** départ dans l'eau, nager 12,5m, puis guidage d'un objet flottant sur 12,5m.

	ENVIRONNEMENT STABLE														ACTIVITES EXPRESSIVES					AUTRES DOMAINES				
	Athlétisme				Evolution en fauteuil				Activités de visée				Natation			cf B et C								
	cf BI				cf B III								cf B II											
	50m propul	80m propul	Endu- rance rouler	Lance- ment 400g	Sta- tion prop.	Sta- tion prop.	Equi- libre 3 élém	Franchis- sement 3 élé	Javel- précision pts	Sar- bacu- ne** pts	Tir à la cible	Tir à l'arc	50m NL	Sauverage	Nage durée 10'	Evol. de l'eau 4 élém pts	Evol. gym- nique 5 élé	Agrès 3 élé	Agrès 5 élé	AP EX				
Matr. exécut.	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20
Z1 *	22*6	25*8	20'	10,85	1'05"	1'10"	3D	3D	41	180	180	160	1'45"	-	175m	10	5D	3D	5D					
C=1,2	et -	et -	et +	et +	et -	et -			at +	et +	et +	et +	et -	2'30"	et +	et +								
Z 2	22*7	25*9	16'	10,84	1'06"	1'11"	1D	1D	40	179	179	159	1'46"	2'31"	174m	9,5	4D	1D	4D					
C=1,1..	27*3	24*2	16'	8,80	1'20"	1'28"	2C	2C	33	150	150	130	2'05"	2'45"	150m	8	1C	2C	3C					
Z 3	27*4	24*3	13'	8,79	1'21"	1'29"	3C	3C	32	149	149	129	2'06"	2'46"	149m	7,5	3D	3C	3D					
C=1,0..	28*8	25*5	13'	7,50	1'34"	1'45"	3C	3C	25	120	120	90	2'40"	3'00"	125m	6	2C	3C	2C					
Z 4	28*9	25*6	11'	7,49	1'35"	1'46"	1C	1C	24	119	119	89	2'41"	3'01"	124m	5,5	1C	2B	5C					
C=0,9..	32*4	28*6	11'	6,00	1'50"	2'05"	2B	2B	17	90	90	60	3'10"	3'30"	100m	4	5C	2B	5C					
Z 5	32*5	28*7	8'	5,99	1'51"	2'06"	3B	3B	16	89	89	59	3'11"	guidage 3m	nager	3,5	5B	3B	5B					
C=0,8..	41*0	36*0	8'	4,20	2'57"	3'29"	3B	3B	9	40	40	30	4'10"	sa limite tps	6'	2,5	5B	3B	5B					
Z 6	41*1	36*1	-de	4,19	2'58"	3'30"	3A	3A	8	39	39	29	4'11"	guidage 2m	-de	2	5A	3A	5A					
C=0,7..	et +	et +	8'	et -	et +	et +	3A	3A	et -	et -	et -	et -	et +	sa limite tps	6'	et -	5A	3A	5A					
Matr. exécut. x Coef																								

Contrôle en cours de formation: Activité 1²: /20 + Activité 2: /20 + Activité 3: /20 + Connaissances d'accompagnement: /20 = /80:4

ou Activité 1²: /20 + Activité 2: /20 + Connaissances d'accompagnement: /20 = /60:3

Examen terminal: Activité 1²: /20 + Activité 2: /20 = /40:2

NOTE DEFINITIVE: /20

Cocher ou inscrire le nom des activités réalisées ainsi que les centièmes des coefficients. * Les coef. sont majorés de 0,05 pt si la performance réalisée se situe dans la moitié supérieure de la zone.** Si incoordination respiratoire, utiliser un système anti-retour de la fléchette (ex: gruppille). ¹ Si épreuves debout et en fauteuil, le cand. aura 2 fiches F1 = D1. ² Moyenne des épreuves

Annexe 6: EPREUVE AMENAGEE D'E.P.S. AUX EXAMENS DU SECOND DEGRE

Table de notation des épreuves spécifiques et d'évaluation des activités EXAMEN:

Candidat handicapé moteur en fauteuil roulant

Garçon

F3: Milieu terrestre, G3: Milieu aquatique

Nom, Prénom:	Date de naissance:	Réserve au Médecin de santé scolaire ou CDES
Etablissement scolaire:	Série:	Classification(s):
Ville:	Code postal:	ACADEMIE:
		Type de handicap:
		Signature:
		Observations:

Le candidat présente des épreuves dans trois domaines d'actions différents, à défaut il devra réaliser au moins trois épreuves¹ dans le ou les domaines qu'il peut pratiquer.
ACTIVITES DE VISEE: Cible réglementaire propre à chaque engin, graduée de 1 à 10. Distance entre la ligne de tir et le centre de la cible 10m pour le tir à la cible ou à l'arc. Potence non autorisée. Deux volées de 10 projectiles chacune donnent le total des points. Pour l'examen terminal, le candidat se présente avec son matériel (engin et cible).
JAVELOT DE PRECISION (400g): 5 cercles concentriques tracés à la chaux (2,50m pour le plus grand cercle), intervalles cotés de 1 à 5, cible à 7m de la ligne de lancer, 10 lancers donnent le total des points. **SAUVETAGE:** départ plongé, sauté, assis ou dans l'eau, nager 12,5m, recherche d'un petit mannequin à 2m, puis transport sur 12,5m.

	ENVIRONNEMENT STABLE																		ACTIVITES EXPRESSIVES cf BII et C					AUTRES DOMAINES				
	Athlétisme cf BI							Evolution en fauteuil cf B III			Activités de visée		Natation cf BE															
	80m	1500 m	Endurance 20' km	Poids 3kg m.	Javelot 400 m	Din-que 1kg m	Lance- mass 400	Sla- om prop man	Equi- libre 3 élé	Fran- chisse- ment 3 élé	Jave- lot préc. pts	En- gin choi- si	50m pap	100 m dos	100 m brva	100 m N.L.	100 m 4 N	Sauve- tage	Nage- durée 10'	Evol dans l'eau 60s	Evol gymn 50s	Ag-ès 30s	Ag-ès 50s	AP EX				
Maitri- se exé- cution	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20
Z1 * C=1,2	16 ⁷⁸ et -	5 ⁰⁹ et -	4,0 et +	6,86 et +	14,50 et +	15,53 et -	21,66 et +	0 ⁴⁵ et -	3D 3D	3D 3D	41 et +	180 et +	1 ¹⁷ et -	2 ⁰⁰ et -	2 ³² et -	1 ⁴⁵ et -	2 ³¹ et -	2 ⁰⁵ et -	300 et +	13,5 et +	5D	3D	5D					
Z2 C=1,1..	16 ⁷⁹ 17 ⁷⁹	5 ¹⁰ 5 ⁴⁵	3,6	6,85 5,32	14,45 11,73	15,52 12,75	21,65 16,98	0 ⁴⁶ 0 ⁵³	1D 2C	1D 2C	40 33	179 150	1 ¹⁸ 1 ³³	2 ⁰¹ 2 ¹²	2 ³³ 2 ⁴⁸	1 ⁴⁶ 1 ⁵⁷	2 ³² 2 ⁴⁷	2 ⁰⁶ 2 ¹⁵	299 250	13 11	4D 1C	1D 2C	4D 1C					
Z3 C=1,0.	18 ⁸⁰ 18 ⁸⁸	5 ⁴⁶ 6 ¹⁵	3,2	5,31 4,40	11,72 10,00	12,74 11,00	16,97 14,15	0 ⁵⁴ 1 ⁰¹	3C 3C	3C 3C	32 25	149 120	1 ³⁴ 2 ⁰³	2 ¹³ 2 ⁴²	2 ⁴⁹ 3 ¹⁸	1 ⁵⁸ 2 ¹⁷	2 ⁴⁸ 3 ¹⁷	2 ¹⁶ 2 ³⁰	249 200	10,5 9	3D 2C	3C 3C	2C					
Z4 C=0,9.	18 ⁷⁹ 21 ⁷⁵	6 ¹⁶ 7 ⁰⁰	3,0	4 ³⁹ 3,38	9,99 7,94	10,99 8,68	14,14 11,19	1 ⁰² 1 ¹⁰	1C 2B	1C 2B	24 17	119 90	2 ⁰⁴ 2 ²⁷	2 ⁴³ 3 ⁰⁶	3 ¹⁹ 3 ⁴²	2 ¹⁸ 2 ³⁵	3 ¹⁸ 3 ⁴¹	2 ²⁹ 2 ³⁵	199 175	8,5 6	5C	1C 2B	5C					
Z5 C=0,8.	21 ⁷⁶ 28 ⁷⁰	7 ⁰¹ 8 ⁵⁰	20'	3,37 2,00	7,93 5,00	8,67 5,40	11,18 7,00	1 ¹¹ 1 ⁴⁴	3B 3B	3B 3B	16 9	89 40	2 ²⁸ 3 ¹⁵	3 ⁰⁷ 3 ⁵⁴	3 ⁴³ 4 ³⁰	2 ³⁶ 3 ¹¹	3 ⁴² 4 ²⁹	transp. nage 5m ss lias tps	8 ³⁰	5,5 3	5B	3B 5B	5B					
Z6 C=0,7..	28 ⁷¹ et +	8 ⁵¹ et +	-de 20'	1,99 et -	4,99 et -	5,39 et -	6,99 et -	1 ⁴⁵ et +	3A 3A	3A 3A	8 et -	39 et -	3 ¹⁶ et +	3 ⁵⁵ et +	4 ³¹ et +	3 ¹² et +	4 ³⁰ et +	remonter man. et le lâcher	-de 8 ³⁰	2,5 et -	5A	3A 5A	5A					
Maitr. exécut. et Coef																												

Contrôle en cours de formation: Activité 1²: /20 + Activité 2: /20 + Activité 3: /20 + Connaissances d'accompagnement: /20 = /80:4

Examen terminal: Activité 1²: /20 + Activité 2: /20 + Activité 3: /20 = /60:3

NOTE DEFINITIVE: /20

Cocher ou inscrire le nom des activités réalisées ainsi que les centièmes des coefficients. * Les coefficients sont majorés de 0,05 point si la performance réalisée se situe dans la moitié supérieure de la zone. ¹ Si le candidat réalise des épreuves debout et en fauteuil, il aura 2 fiches F3 = D3, ² moyenne des épreuves.

Annexe 7: EPREUVE AMENAGEE D'E.P.S. AUX EXAMENS DU SECOND DEGRE

Table de cotation des épreuves spécifiques et d'évaluation des activités EXAMEN:

Candidate handicapée moteur en fauteuil

Fille

F3: Milieu terrestre, G3: Milieu aquatique

Nom, Prénom:	Date de naissance:	Réservé au Médecin de santé scolaire ou CDES
Etablissement scolaire:	Série:	Classification(s):
Ville:	Code postal:	ACADEMIE:
		Type de handicap:
		Signature:
Observations:		

La candidate présente des épreuves dans trois domaines d'actions différents, à défaut elle devra réaliser au moins trois épreuves¹ dans le ou les domaines qu'elle peut pratiquer.
ACTIVITES DE VISEE: Cible réglementaire propre à chaque engin, graduée de 1 à 10. Distance entre la ligne de tir et le centre de la cible 10m pour le tir à la cible ou à l'arc. Potence non autorisée. Deux visées de 10 projectiles chacune donnent le total des points. Pour l'examen terminal, le candidat se présente avec son matériel (engin et cible).
JAVELOT DE PRECISION (400g): 5 cercles concentriques tracés à la chaux (2,50m pour le plus grand cercle), intervalles cotés de 1 à 5, cible à 7m de la ligne de lancer, 10 lancers donnent le total des points. **SAUVETAGE:** départ plongé, sauté, assis ou dans l'eau, nager 12,5m recherche d'un petit mannequin à 2m, puis transport sur 12,5m

	ENVIRONNEMENT STABLE																	ACTIVITES EXPRESSIVES				AUTRES DOMAINES								
	Athlétisme cf B I							Evolution en fauteuil cf B III			Activités de visée		Natation cf B II					cf B II et C												
	80m	1500 m	Endu- rance 20' km	Poids 2kg m.	Jave- lot 400g m.	Dis- que 1kg m.	Lanc- me- tas 400	Sta- tion imp man	Equi- libre 3 élem	Fran- chisse mem 3-6-6	Javel préci- sion pts	Engin chol- si	50m pap	100 m dos	100 m bras	100 m N.L	100 m 4 N	Sauve- tage	Nage dure 10'	Evol gym- nastique 5-6-6	Ag- és 3-6-6	Ag- és 5-6-6	AP EX							
Matr. exécutées	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20		
Z 1 C=1,3	19 ⁹ et -	9 ³⁶ et -	3,2 et +	5,53 et +	10,63 et +	12,77 et +	16,22 et +	0 ⁵⁰ et -	3D	3D	41 et +	180 et +	1 ³⁴ et -	2 ³¹ et -	2 ⁵⁹ et -	2 ¹¹ et -	2 ⁴⁷ et -	2 ²⁰ et -	250 et +	13,5 et +	5D	3D	5D							
Z 2 C=1,1..	20 ⁰ 21 ³	9 ³⁷ 9 ¹²	3,0	5,52 4,46	10,62 9,03	12,76 11,29	16,21 12,99	0 ⁵¹ 1 ⁰⁰	1D 2C	1D 2C	40 33	179 150	1 ³⁵ 1 ⁵⁰	2 ³² 2 ⁴³	3 ⁰⁰ 3 ¹⁵	2 ¹² 3 ⁰³	2 ⁴⁸ 2 ⁴⁰	2 ²¹ 2 ⁴⁰	240 200	13 11	4D 1C	1D 2C	4D 1C							
Z 3 C=1,0..	21 ⁴ 22 ³	9 ¹³ 9 ⁴²	2,8	4,45 3,80	9,02 8,00	11,28 10,36	12,98 11,00	1 ⁰¹ 1 ⁰⁹	3C	3C	32 25	149 120	1 ⁵¹ 2 ¹⁸	2 ⁴⁴ 3 ⁰²	3 ¹⁶ 3 ⁴²	2 ²⁴ 2 ⁴³	3 ⁰⁴ 3 ³¹	2 ⁴¹ 2 ⁵⁰	199 175	10,5 9	3D 2C	3C	3D 2C							
Z 4 C=0,9..	22 ⁴ 25 ⁴	9 ⁴³ 7 ³¹	2,6	3,79 3,04	7,99 6,24	10,29 7,19	10,99 8,68	1 ¹⁰ 1 ²⁰	1C	1C	24 17	119 90	2 ¹⁹ 2 ⁴²	3 ⁰³ 3 ²⁰	3 ⁴³ 4 ⁰⁶	2 ⁴⁴ 3 ⁰¹	3 ³² 3 ⁵⁵	2 ⁵¹ 3 ¹⁰	174 150	8,5 6	1C	5C	2B	5C						
Z 5 C=0,8..	25 ⁵ 33 ⁰	7 ³² 9 ³⁰	2 ⁰	3,03 1,95	6,23 3,80	7,18 3,50	8,67 5,40	1 ²¹ 1 ⁴⁵			16 9	89 40	2 ⁴³ 3 ³⁰	3 ²¹ 3 ⁵⁶	4 ⁰⁷ 4 ⁵⁴	3 ⁰² 3 ³⁷	3 ⁵⁸ 4 ⁴³	transp. nage 5m en lim tps	8 ³⁰	5,5 3	5B	3B	5B							
Z 6 C=0,7..	33 ¹ et +	9 ³¹ et + ⁹	- de 2 ⁰	1,94 et -	3,79 et -	3,49 et -	5,39 et +	1 ⁴⁶ et +	3A	3A	8 et -	39 et -	3 ³¹ et +	3 ⁵⁷ et +	4 ⁵⁵ et +	3 ³⁸ et +	4 ⁴⁴ et +	remonter man et le lâcher	- de 8 ³⁰	2,5 et -	5A	3A	5A							
Matr. exécut. x Coef																														

Contrôle en cours de formation: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Activité 3:/20 + Connaissances d'accompagnement: .../20 =/80:4
Examen terminal: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Activité 3:/20 =/60:3 **NOTE DEFINITIVE:/20**

Cocher ou inscrire le nom des activités réalisées ainsi que les centièmes des coefficients. * Les coefficients sont majorés de 0,05 point si la performance réalisée se situe dans la moitié supérieure de la zone. ¹ Si le candidat réalise des épreuves debout et en fauteuil, il aura 2 fiches F3 - D3, ² moyenne des épreuves

ANNEXE 9: EPREUVE AMENAGEE D'E.P.S. AUX EXAMENS DU SECOND DEGRE

Table de notation des épreuves spécifiques et d'évaluation des activités EXAMEN:

Candidate handicapée moteur debout Fille D1: Milieu terrestre, G2: Milieu aquatique

Nom, Prénom:	Date de naissance:	Réserve au Médecin de santé scolaire ou CDES
Etablissement scolaire:	Série:	Classification(s):
Ville:	Code postal:	ACADEMIE:
		Type de handicap:
		Signature:
Observations:		

La candidate présente des épreuves dans trois domaines d'actions différents, à défaut elle devra réaliser au moins deux épreuves¹ dans le ou les domaines qu'elle peut pratiquer.
ENDURANCE: déplacement à allure soutenue, régulière et sans temps d'arrêt. **ACTIVITES DE VISEE:** Cible réglementaire propre à chaque engin, graduée de 1 à 10. Distance entre la ligne de tir et le centre de la cible 5m. pour la sauterie, 10m pour le tir à la cible ou à l'arc. Le soutien de l'engin par une potence mobile est autorisé. Deux volées de 10 projectiles chacune donnent le total des points. Pour l'examen terrain, le candidat se présente avec son matériel (engin, potence et cible). **JAVELOT DE PRECISION (400g):** 5 cercles concentriques tracés à la chaux (2,50m pour le plus grand cercle), intervalles cotés de 1 à 5, cible à 5m de la ligne de lancer, 10 lancers donnent le total des points. **SAUVETAGE:** départ arrêté, nez ou de l'eau, nager 12,5m recherche d'un objet lesté à 2m, puis transport sur 12,5m. **GYMNASTIQUE:** éléments spécifiques.

	ENVIRONNEMENT STABLE															ACTIVITES EXPRESSIVES				AUTRES DOMAINES							
	Athlétisme					Evolution en fauteuil			Activités de visée			Natation				cf B II et C											
	cf B I					cf B III						cf B II															
	80m	80m	1500	Endu	Mas	Sta	Equi	Franchis	Javel	Saba	Tir à	50m	50m	50m	100m	100m	100m	100m	100m	Evol	Agès	Agès	AF				
	course	tricy	tricy	rance	sue	tion	libre	chisse	pre	can	l'arc	dos	bras	NL	Sur	Nage				dans	3è	5è	EX				
		cle	cle	tricy	400g	tricy	3 élé	ment	400g	à la	pta				vage	durée	566			566	3è	5è	...				
Maîtrise exécution	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20	/20
Z 1 C-1,2	19*3 et -	17*7 et -	5*24 et -	20' et +	11,34 et +	0*56* et +	JD	3D	41 et +	180 et +	160 et +	1*20 et -	1*44 et -	1*14 et -	2*15 et -	225m et +	11,5 et +			3D	5D						
Z 2 C-1,1,1	19*4 20*7	17*8 19*4	5*25* 5*57*	18' 18'	11,33 9,36	0*57* 1*11*	1D 2C	1D 2C	40 33	179 150	159 130	1*21 1*32	1*45 2*00	1*15 1*26	2*26* 2*55*	224m 175m	11 9,5			1D 2C	4D 1C						
Z 3 C-1,6	20*8 21*8	19*5 20*7	5*58* 6*24*	16' 16'	9,35 8,10	1*12* 1*26*	3C	3C	32 25	149 120	129 90	1*33 1*51	2*01 2*28	1*27 1*45	2*56* 3*20*	174m 150m	9 7,5			3D 2C							
Z 4 C-0,9	21*9 25*3	20*8 22*6	6*25* 7*00*	12' 12'	8,09 6,66	1*27* 1*47*	1C	1C	24 17	119 90	89 60	1*52 2*09	2*29 2*52	1*46 2*03	3*21 3*40*	149m 125m	7 5,3			1C 2B	5C						
Z 5 C-0,8	25*4 34*0	22*7 26*8	7*01* 8*25*	8' 8'	6,65 4,50	1*48* 3*12*	3B	3B	16 9	89 40	59 30	2*10 2*45	2*53 3*40	2*04 2*39	transp. sur 5m en lin 1gs	nage 8'	5 3			3B	5B						
Z 6 C-0,7	34*1 et +	26*9 et +	8*26* de	8' 8'	4,49 et -	3*13* et +	3A	3A	8 et -	39 et -	29 et -	2*46 et +	3*41 et +	2*39 et +	remonter l'objet et le lâcher	- de 8'	2,5 et -			3A	5A						
Maîtr. exécut. & Coef																											

Contrôle en cours de formation: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Activité 3:/20 + Connaissances d'accompagnement:/20 =/80:4

ou Activité 1:/20 + Activité 2:/20 + Connaissances d'accompagnement:/20 =/60:3

Examen terminal: Activité 1:/20 + Activité 2:/20 =/40:2 NOTE DEFINITIVE:/20

Cocher ou inscrire le nom des activités réalisées ainsi que les centièmes des coef. * Les coef. sont majorés de 0,05 point si la perform. se situe dans la moitié supér. de la zone. ** Si les coordinations respiratoires, utiliser un système anti-retour de la fléchette (ex: goulotte) ¹ Si épreuve. debout et en fauteuil, la cand. aura 2 fiches F1 - D1, ² moyenne des épreuves.

